

Mail reçu le 09/03/2021 à 22h26

Bonjour

Suite à notre entretien et votre enquête sur l'implantation du lycée sur la commune de Creon et plus précisément sur la zone de la verrerie, veuillez trouver ci joint le courrier que nous avons envoyé au président la région, a la communauté des communes et au maire de Creon pour faire part de nos craintes inquiétudes et demandes pour nous intégrer à ce projet tout en réduisant les nuisances sur notre vie quotidienne.

En vous remerciant pour votre retour.

Bien cordialement

Machado Borderie

M et Mme Oble

OBSERVATION S. PAR RARL

Créon, le 15 janvier 2021

M. Le Président du Conseil Régional

LRAR

Objet: Solutions et réparations face à des dommages matériels et financiers dues à la construction du Lycée de Créon

Monsieur le Président du conseil régional,

Par la présente, nous venons solliciter votre bienveillance et recours face à la construction du Lycée sur la commune de Créon qui nous impacte en première ligne.

Après 2 rendez-vous avec la Mairie et sur les conseils de Monsieur Le Maire, seul vous, êtes habilités, à ce stade du projet, pouvoir nous apporter des solutions.

En effet, nos habitations se situant en mitoyenneté avec le futur lycée, nous allons subir des nuisances sonores, visuelles et financières.

- Nuisances sonores que nous avons déjà subi lors du défrichage des terrains et qui vont se poursuivre lors de la construction, lors de son ouverture et fonctionnement quotidien.
- Nuisances visuelles évidentes, ce n'est pas la même chose d'avoir des arbres, des animaux en visuels que d'avoir des immeubles et des parkings juxtaposés à nos résidences avec les désagréments que cela entraîne (bruits des bus, des voitures, des passants...).
- Financières car après estimation par agence immobilière, il en résulte une dépréciation de la valeur de nos résidences.

Cette situation nous inquiète et se pose question: Qu'est-il prévu par la région, le département pour les habitations avoisinantes de ce futur projet car la Mairie n'a pas la main à ce stade du projet.

Nous ne sommes pas opposés à la construction de ce futur Lycée, mais demandons à ne pas être les-laissés-pour-compte dans cette affaire et souhaiterions que des aménagements soient effectués pour réduire les nuisances que nous allons subir dans notre quotidien et que notre présence soit intégrée au projet.

Par exemple des barrières anti bruits, des zones vertes non constructibles au gré des changements du PLU, un déplacement du parking des bus qui va nous engendrer des désagréments terribles.

Nous souhaiterions savoir ce que vous envisagez afin de répondre à nos craintes à l'intégration de nos résidences dans le projet global (nous étions bien présents avant ce projet) et les moyens pouvant être mis en place face à ces dommages matériels et financiers à notre égard.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et vous exposez nos demandes.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président du conseil régional, en nos respectueuses salutations.

Romain et Aurore OBLE

Marie-Chantal MACHADO

Pascal BORDERIE